

# La population active autochtone de l'Ouest canadien

Jacqueline Luffman et Deborah Sussman

Les employeurs explorent de nombreuses sources dans leur recherche de travailleurs qualifiés sur un marché canadien de l'emploi qui en compte de moins en moins. L'une de ces sources est la population autochtone. D'ici la fin de 2017, le nombre d'Autochtones en âge de travailler (15 ans ou plus) atteindra presque un million de personnes, soit environ 3,4 % de l'ensemble de la population en âge de travailler (Statistique Canada, 2005). Compte tenu des pénuries prévues dans nombre de catégories de travailleurs, cette population en croissance pourrait constituer un bassin de main-d'œuvre important.

Les Autochtones ont un âge moyen beaucoup plus jeune que celui des autres Canadiens et leur niveau de scolarité est généralement moins élevé. D'un point de vue géographique, les Autochtones sont concentrés dans les régions éloignées (dans quelques réserves et dans le Nord) ainsi que dans quelques centres urbains (surtout des villes de l'Ouest canadien). Ils sont en outre moins susceptibles d'être des travailleurs autonomes. Tous ces facteurs jouent un rôle important quant à leur présence sur le marché du travail et sont essentiels à la compréhension des enjeux et des possibilités qui se présentent à eux relativement à la croissance future de leur taux d'emploi.

On prévoit que, d'ici quelques années, la proportion des Autochtones dans la population des jeunes adultes (de 20 à 29 ans) connaîtra une croissance marquée — supérieure à celle du même groupe d'âge de la population dans son ensemble. Cette croissance sera plus forte dans certaines provinces. En Saskatchewan, par exemple, on s'attend à ce que la proportion d'Autochtones dans la vingtaine soit près du double de ce qu'elle

est maintenant — passant de 17 % de la population autochtone en 2001 à 30 % en 2017. De même, cette proportion, qui était également de 17 % au Manitoba en 2001, devrait atteindre 23 %. Ces jeunes offrent un énorme potentiel de croissance de la participation des Autochtones au marché du travail, particulièrement dans ces provinces (Consulbec, 2002). Le degré auquel ces provinces pourront intégrer ces jeunes au marché du travail deviendra un enjeu de plus en plus important.

Comment les Autochtones et les non-Autochtones se comparent-ils quant à l'emploi, à la répartition des professions et aux niveaux de compétence? Est-ce que les écarts entre les deux groupes se resserrent? Certains segments de la population autochtone réussissent-ils mieux que d'autres? Quel est le rapport entre le niveau de scolarité et la réussite sur le marché du travail? Dans le présent article, on a recours à l'Enquête sur la population active (EPA) de 2005 pour comparer les caractéristiques des Autochtones hors réserve et des non-Autochtones au sein de la population active de l'Ouest canadien. À l'aide des données du Recensement de 2001, on présente aussi en annexe la situation de l'ensemble de la population autochtone sur le marché du travail. Le cas échéant, on fera des comparaisons entre ces deux sources (voir *Sources des données et définitions*).

## Chômage plus élevé chez les Autochtones en 2001

En 2001, les Autochtones constituaient environ 2,7 % de la population canadienne en âge de travailler et environ 2,5 % de sa population active (voir *Annexe*). Des quelque 652 000 Autochtones âgés de 15 ans ou plus, 61 % vivaient dans l'Ouest canadien. À l'échelle nationale, ils enregistraient des taux d'activité et d'emploi inférieurs (60,6 % et 49,7 % respectivement) à ceux des non-Autochtones (66,1 % et 61,8 %), et un taux de chômage beaucoup plus élevé (18,0 % contre 6,5 %).

---

Jacqueline Luffman est au service de la Division de la diffusion. On peut la joindre au 613-951-1563. Deborah Sussman est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut communiquer avec elle au 613-951-4226. On peut joindre l'une ou l'autre à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).

La présence des Autochtones sur le marché du travail variait considérablement d'une région à l'autre du pays. Dans les provinces ayant le pourcentage d'Autochtones le plus élevé, soit le Manitoba et la Saskatchewan, le taux de chômage de ceux-ci s'établissait à environ 18 % et 22 % respectivement, soit plus de quatre fois celui des non-Autochtones de ces deux provinces. Le taux de chômage des Autochtones était également élevé dans les provinces de l'Atlantique (où la proportion des Autochtones est inférieure), allant de 20 % en Nouvelle-Écosse à 32 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

### Le Manitoba et la Colombie-Britannique à l'origine de la croissance de l'emploi chez les Autochtones

Quelle a été la situation de l'emploi pour les Autochtones depuis 2001? La seule source d'information sur le marché du travail concernant les Autochtones depuis le Recensement de 2001 est l'Enquête sur la population active, qui vise seulement les Autochtones hors réserve de l'Ouest canadien. La suite de cet article portera sur ce segment<sup>1</sup>.

#### Les Autochtones des villes connaissent un sort meilleur

Bien que les plus grandes RMR offrent des possibilités d'emploi plus diversifiées, il en est dont la population autochtone fait encore face à des taux de chômage élevés. En 2001, on a observé à Saskatoon la proportion la plus élevée d'Autochtones en âge de travailler (7,5 %), suivie de Winnipeg (7,4 %) et de Regina (6,5 %). En chiffres absolus, c'est Winnipeg qui comptait le plus grand nombre d'Autochtones (35 800) de toutes les RMR, suivie d'Edmonton (26 500). En 2001, les Autochtones de Saskatoon et de Regina ont enregistré les taux d'activité les plus bas et les taux de chômage les plus élevés parmi

les RMR de l'Ouest. En 2005, Regina a encore enregistré le taux d'activité le plus faible et le taux de chômage le plus élevé chez les Autochtones. L'écart entre la situation sur le marché du travail des Autochtones et celle des non-Autochtones varie beaucoup d'une ville à l'autre, même dans une même province. En 2005, Vancouver et Calgary ont connu les taux d'activité les plus élevés, ces derniers dépassant même les taux se rapportant aux non-Autochtones. Calgary a affiché le taux de chômage le plus bas, suivie de Victoria.

	Winnipeg	Saskatoon	Regina	Edmonton	Victoria	Calgary	Vancouver
<b>2001</b>				%			
<b>Non-Autochtones</b>							
Taux d'activité	68,6	70,1	70,8	71,9	63,8	74,8	65,8
Taux d'emploi	65,5	66,6	67,6	68,6	60,2	71,5	61,5
Taux de chômage	4,5	4,9	4,6	4,5	5,6	4,3	6,5
<b>Autochtones</b>							
Taux d'activité	63,5	56,8	56,8	65,9	62,1	74,7	62,3
Taux d'emploi	55,1	45,3	46,3	57,4	53,4	67,7	53,5
Taux de chômage	13,2	20,2	18,5	12,1	13,9	9,4	14,0
<b>2005</b>							
<b>Non-Autochtones</b>							
Taux d'activité	69,8	71,7	72,0	70,5	64,8	73,7	67,1
Taux d'emploi	66,7	68,4	69,0	67,5	62,0	70,8	63,4
Taux de chômage	4,4	4,5	4,2	4,3	4,3	3,9	5,6
<b>Autochtones</b>							
Taux d'activité	63,8	62,4	59,9	66,0	63,6	75,1	70,9
Taux d'emploi	57,5	54,3	50,6	58,7	58,1	70,8	60,4
Taux de chômage	9,8	12,9	15,5	11,1	8,6	5,7	14,8

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Les Autochtones composent une partie importante de la population active de l'Ouest canadien, où l'économie, particulièrement en Alberta et en Colombie-Britannique, a connu un nouvel essor depuis quelques années<sup>2</sup>. Cette croissance a été stimulée par les secteurs des mines et de la construction en Alberta, et par les secteurs de la construction, de l'immobilier et des transports en Colombie-Britannique (White, Michalowski et Cross, 2006). L'emploi chez les Autochtones a augmenté de 23 % entre 2001 et 2005, comparativement à seulement 11 % chez les non-Autochtones. Au cours de la même période, le taux de chômage des Autochtones a reculé de trois points de pourcentage et leur taux d'activité a été en progression, particulièrement dans le cas des femmes (tableau 1). Bien que l'écart ait diminué quant au taux de chômage, le taux de chômage des Autochtones est resté plus du double de celui de la population non autochtone en 2005.

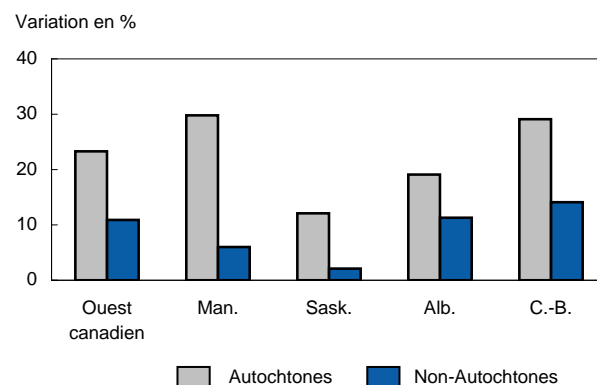
Grâce à ses abondantes ressources naturelles, l'Alberta a dominé la croissance de l'emploi dans l'Ouest<sup>3</sup>. On ne s'étonnera donc pas que les Autochtones de cette province aient connu les taux d'activité (70,0 %) et d'emploi (64,1 %) les plus élevés ainsi que le taux de chômage le plus bas (8,5 %) des provinces de l'Ouest. La prospérité économique de l'Alberta a profité à tout le monde, comme l'indique son taux de chômage global de seulement 3,9 % en 2005.

Les Autochtones du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont connu la plus forte croissance de l'emploi entre 2001 et 2005 (graphique A). Le taux de croissance du Manitoba a atteint 30 %, soit cinq fois celui des non-Autochtones. Bien que le taux d'activité des Autochtones de la Colombie-Britannique (66 %) ait été inférieur à celui de l'Alberta, il a augmenté depuis 2001. En revanche, la Saskatchewan a continué d'enregistrer le taux d'emploi des Autochtones le plus bas (52 %), malgré une faible hausse depuis 2001. En outre, la Saskatchewan a affiché l'écart relatif au taux d'emploi le plus important en 2005 (14 points de pourcentage contre 7 pour l'ensemble de l'Ouest canadien).

### Taux d'emploi : l'écart diminue

Le taux d'emploi des Autochtones était de 58 % en 2005, en hausse par rapport à 54 % en 2001. Étant donné que ce taux a augmenté de moins d'un point de pourcentage chez les non-Autochtones alors qu'il augmentait vigoureusement chez les Autochtones, l'écart entre les deux groupes a diminué, particulièrement chez les femmes (graphique B).

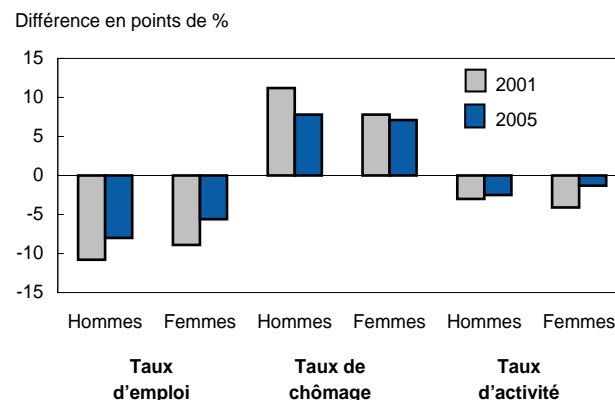
**Graphique A Croissance de l'emploi chez les Autochtones et les non-Autochtones en âge de travailler, 2001 à 2005**



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Les taux d'activité des hommes semblent se stabiliser pour les deux populations. L'écart s'est toutefois atténué légèrement chez les hommes, mais il a diminué beaucoup plus chez les femmes. La croissance de l'emploi a fait reculer le taux de chômage à la fois chez les hommes et les femmes autochtones en 2005.

**Graphique B Écarts au chapitre de la population active de l'Ouest**



Nota : Les écarts désignent la différence entre les taux des Autochtones et des non-Autochtones.  
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

**Tableau 1 Population active autochtone hors réserve dans l'Ouest canadien**

	2001		2005	
	Autochtone	Non autochtone	Autochtone	Non autochtone
	En milliers			
Population de 15 ans ou plus	281	6 690	324	7 317
Population active	181	4 575	215	5 025
Emploi	153	4 320	189	4 790
Chômage	28	255	26	235
	%			
<b>Les deux sexes</b>				
Population active autochtone	3,8	...	4,1	...
Taux d'emploi	54,4	64,5	58,3	65,5
Taux de chômage	15,5	5,6	12,1	4,7
Taux d'activité	64,4	68,4	66,4	68,7
<b>Hommes</b>				
Population active autochtone	3,7	...	3,8	...
Taux d'emploi	59,3	70,2	63,0	71,0
Taux de chômage	17,0	6,3	12,5	4,7
Taux d'activité	71,5	74,5	72,0	74,5
<b>Femmes</b>				
Population active autochtone	4,0	...	4,5	...
Taux d'emploi	50,2	59,2	54,4	60,0
Taux de chômage	13,9	6,0	11,7	4,6
Taux d'activité	58,4	62,5	61,6	62,9
<b>Manitoba</b>				
Population active autochtone	7,3	...	8,5	...
Taux d'emploi	55,2	65,2	59,2	65,9
Taux de chômage	14,2	4,2	10,1	4,3
Taux d'activité	64,4	68,1	65,8	68,9
<b>Saskatchewan</b>				
Population active autochtone	6,1	...	6,6	...
Taux d'emploi	48,9	66,0	51,7	65,6
Taux de chômage	17,5	4,2	16,2	4,3
Taux d'activité	59,3	68,9	61,7	68,6
<b>Alberta</b>				
Population active autochtone	3,3	...	3,4	...
Taux d'emploi	60,6	70,0	64,1	70,0
Taux de chômage	11,6	4,3	8,5	3,8
Taux d'activité	68,6	73,1	70,0	72,8
<b>Colombie-Britannique</b>				
Population active autochtone	2,7	...	3,0	...
Taux d'emploi	51,4	60,1	56,1	62,0
Taux de chômage	19,1	7,4	15,0	5,6
Taux d'activité	63,5	64,9	66,0	65,6

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

### Le niveau de scolarité des Autochtones s'améliore

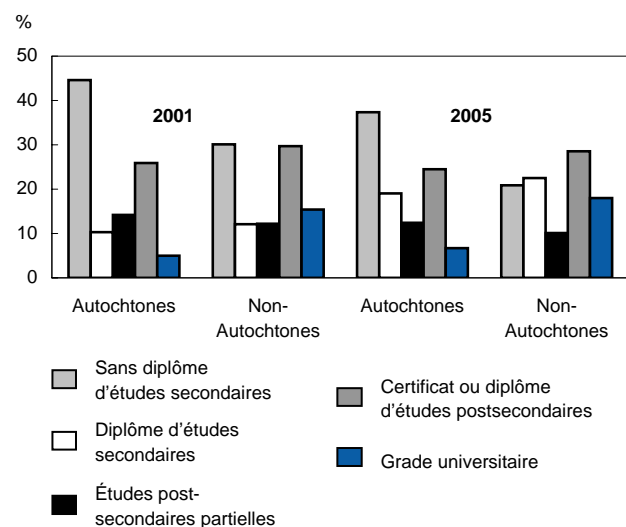
L'écart important entre les niveaux de scolarité des Autochtones et des non-Autochtones est bien documenté. Bien que les Autochtones hors réserve soient généralement plus scolarisés que leurs homologues qui

vivent dans une réserve, ils le sont toujours moins que les non-Autochtones.

Les Canadiens de l'Ouest sont de plus en plus susceptibles de détenir un grade universitaire —18 % en 2005, comparativement à 15 % en 2001. Au cours de cette même période de courte durée, les Autochtones hors réserve ont enregistré une croissance phénoménale de leur scolarité au niveau universitaire — 60 % plus d'Autochtones détiennent maintenant un grade universitaire (passant de 5 % de l'ensemble des Autochtones en 2001 à 7 % en 2005)<sup>4</sup>. Par conséquent, la proportion d'Autochtones sans diplôme d'études secondaires a reculé, passant de 45 % à 37 % (graphique C). La proportion de personnes ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires a aussi fléchi légèrement tant pour les Autochtones que pour les non-Autochtones.

Le taux d'abandon des études secondaires chez les jeunes Autochtones est une préoccupation importante. Le diplôme d'études secondaires est généralement considéré comme une exigence de base pour la plupart des emplois de l'économie contemporaine. Depuis 1981, l'écart entre le niveau de scolarité des Autochtones et celui des non-Autochtones a diminué. Entre 2001 et 2005, la proportion des jeunes Autochtones âgés de 20 à 24 ans de l'Ouest canadien qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires est passée de 41 % à 31 % (graphique D). La part des jeunes non-Autochtones sans diplôme d'études secondaires a également diminué. L'écart entre les deux populations de jeunes continue d'être élevé, se situant à 21 points de pourcentage (24 points en 2001). D'autre part, parmi les 25 à

**Graphique C Répartition du niveau de scolarité des Autochtones hors réserve et des non-Autochtones de l'Ouest**



Nota : Exclut les étudiants à temps plein.  
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

54 ans, les proportions de ceux ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires étaient très semblables chez les Autochtones et les non-Autochtones.

### Études postsecondaires : un effet positif

La vraisemblance d'avoir un emploi augmente et la vraisemblance d'être en chômage diminue de façon significative à mesure que s'accroît la scolarité. Ce constat peut être illustré par les données sur la population active hors réserve dans l'Ouest canadien (tableau 2). Chez les personnes les moins scolarisées (sans diplôme d'études secondaires), les taux d'emploi étaient très bas en 2005 tant pour les populations autochtones que pour les populations non autochtones (36 % et 41 % respectivement). Chez les personnes très scolarisées (qui ont un grade universitaire), le taux d'emploi des Autochtones dépassait celui des non-Autochtones en 2005 — 84 % comparativement à 77 %<sup>5</sup>.

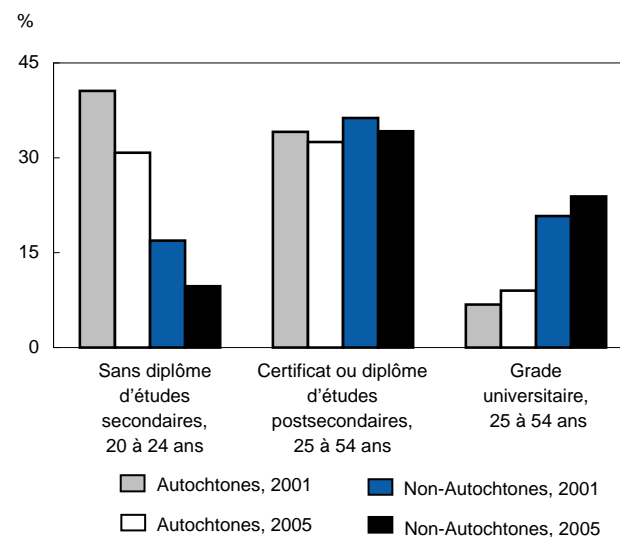
L'effet des études postsecondaires sur l'emploi est particulièrement important chez les femmes autochtones. Celles qui avaient un grade universitaire affichaient un taux d'emploi plus élevé de 11 points de pourcen-

tage que les femmes non autochtones. Chez les hommes, l'écart n'était que de quatre points. D'autre part, chez les personnes qui n'avaient pas terminé d'études postsecondaires, l'écart était dans l'autre sens tant pour les femmes (- 11 points) que pour les hommes (- 6 points), ce qui montre l'importance des titres scolaires pour les travailleurs autochtones. (Ciceri et Scott [2006] ont fait les mêmes constatations.)

### Répartition statique des professions

Même si les Autochtones hors réserve dans l'Ouest canadien avaient des taux d'activité et d'emploi plus élevés ainsi que des taux de chômage plus bas en 2005 qu'en 2001, leur profil professionnel a peu changé (tableau 3). Dans l'ensemble, pour ces deux années, les trois professions les plus populaires étaient dans les ventes et les services (principalement commis-vendeurs et caissiers dans le commerce de détail, personnel des services des aliments et boissons, des services de protection, de soutien familial et de garderie); dans les métiers, le transport et la machinerie (principalement mécaniciens, entrepreneurs, travailleurs de la construction et conducteurs de matériel de transport); et enfin, dans les affaires, la finance et l'administration (princi-

**Graphique D L'écart lié au niveau de scolarité dans l'Ouest continue de diminuer**



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005



**Tableau 2 Niveaux de scolarité dans l'Ouest canadien, 2005**

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Écart lié à l'emploi <sup>1</sup>	
			2005	2001
<b>Les deux sexes</b>	%		Points de %	
<b>Autochtones</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	36,3	21,2	-5,1	-7,0
Diplôme d'études secondaires	70,2	9,3	1,8	-2,5
Études postsecondaires partielles	57,5	13,6	-8,5	-10,7
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	76,0	8,2	2,4	-2,4
Grade universitaire	84,1	3,9	7,6	-2,2
<b>Non-Autochtones</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	41,4	8,6		
Diplôme d'études secondaires	68,4	4,8		
Études postsecondaires partielles	66,0	5,2		
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	73,6	3,5		
Grade universitaire	76,5	3,5		
<b>Hommes</b>				
<b>Autochtones</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	43,2	20,4	-6,9	-14,8
Diplôme d'études secondaires	75,4	9,7	-0,6	-9,2
Études postsecondaires partielles	63,8	10,7 <sup>E</sup>	-5,7	-9,8
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	80,7	9,5	2,0	-2,5
Grade universitaire	82,3	F	3,8	2,1
<b>Non-Autochtones</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	50,1	8,0		
Diplôme d'études secondaires	76,0	5,0		
Études postsecondaires partielles	69,5	5,5		
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	78,7	3,4		
Grade universitaire	78,5	3,5		
<b>Femmes</b>				
<b>Autochtones</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	30,0	22,1	-2,4	-9,1
Diplôme d'études secondaires	65,5	9,0	4,2	-5,4
Études postsecondaires partielles	52,1	16,4	-10,5	-10,4
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	72,4	7,1	3,9	-1,5
Grade universitaire	85,2	F	10,8	3,1
<b>Non-Autochtones</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	32,4	9,4		
Diplôme d'études secondaires	61,3	4,6		
Études postsecondaires partielles	62,6	4,7		
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	68,5	3,7		
Grade universitaire	74,4	3,5		

1 Différence entre le taux d'emploi des Autochtones et celui des non-Autochtones.  
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

pablement personnel de bureau, personnel administratif et de la réglementation). C'est dans ces trois groupes qu'œuvraient près des deux tiers des Autochtones hors réserve dans l'Ouest.

À première vue, la population active non autochtone présente un profil semblable, les trois premières professions étant les mêmes et représentant un peu moins de 60 % de l'ensemble. Cependant, dans ces catégories, les non-Autochtones affichaient certaines différences. Par exemple, dans les professions liées aux ventes et aux services, une proportion plus importante faisait partie du personnel de la vente en gros technique et non technique, de l'assurance et de l'immobilier. De même, dans le groupe des affaires, de la finance et de l'administration, les non-Autochtones occupaient une plus grande part du personnel professionnel en gestion des affaires et en finance.

La plus grande partie de la croissance de la population active autochtone hors réserve au cours de cette période a été sous le signe des trois plus grands secteurs professionnels : ventes et services (35 %); affaires, finance et administration (19 %); métiers, transport et machinerie (18 %). La croissance de l'emploi chez les non-Autochtones affichait un profil semblable, ces trois secteurs étant les principaux moteurs de cette croissance. Une différence importante s'est toutefois produite en ce qui concerne les professions liées à la gestion — un domaine comptant relativement peu de travailleurs autochtones —, qui ont perdu 53 000 emplois.

### Les jeunes Autochtones dans la population active

En 2005, près du quart de la population active autochtone de l'Ouest canadien était âgée de 15 à 24 ans (10 %, de 15 à 19 ans, et 13 %, de 20 à 24 ans). Par contre, seulement 16 % de la population active non autochtone faisait partie de ce groupe d'âge (7 %, de 15 à 19 ans, et 10 %, de 20 à 24 ans).

**Tableau 3 Population active de l'Ouest canadien selon la profession**

	2001		2005	
	Autoch- tone	Non autoch- tone	Autoch- tone	Non autoch- tone
	En milliers			
<b>Professions</b>	<b>173</b>	<b>4 519</b>	<b>206</b>	<b>4 953</b>
		%		
Ventes et services	29,6	24,1	30,5	24,9
Métiers, transport et machinerie	20,1	15,1	19,7	16,1
Affaires, finance et administration	14,2	17,4	15,0	17,6
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	8,4	7,5	8,6	7,7
Propres au secteur primaire	7,1	6,7	5,6	5,7
Gestion	6,1	10,4	5,3	8,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	6,0	4,5	5,3	4,5
Santé	3,6	5,4	4,4	5,8
Sciences naturelles et appliquées	2,9	6,2	3,4	6,5
Arts, culture, sports et loisirs	2,0	2,7	2,2 <sup>E</sup>	2,9

Nota : Autochtones hors réserve seulement.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

Alors que les taux d'activité des non-Autochtones âgés de 20 à 24 ans ont fléchi entre 2001 et 2005, ils ont augmenté chez leurs homologues autochtones, vraisemblablement à la suite de la hausse de leur niveau de scolarité (tableau 4). En particulier, un plus grand nombre que jamais auparavant d'hommes autochtones âgés de 20 à 24 ans avaient terminé leurs études secondaires, ce qui a eu pour effet de réduire l'écart entre les taux d'emploi et d'activité des deux groupes. En fait, le taux d'activité des hommes autochtones en 2005 (82 %) était légèrement supérieur à celui de leurs homologues non autochtones (81 %). Par contre, les femmes autochtones de ce groupe d'âge ont continué d'enregistrer un taux d'activité très inférieur (65 % par rapport à 77 %), en partie parce que les jeunes femmes autochtones sont

plus susceptibles d'être inactives pour des raisons personnelles ou familiales.

Les jeunes Autochtones (particulièrement ceux de 15 à 19 ans) occupaient surtout des emplois dans les ventes et les services (caissiers, personnel des services alimentaires et de la vente au détail, cuisiniers, ainsi que serveurs d'aliments et de boissons)<sup>6</sup>. Viennent ensuite les emplois dans les métiers, le transport et la machinerie (aides de soutien des métiers, manœuvres et manutentionnaires, conducteurs de camions et chauffeurs-livreurs), ainsi que ceux dans les affaires, la finance et l'administration (commis au service à la clientèle, caissiers dans un établissement financier, réceptionnistes, expéditeurs et réceptionnaires), deux secteurs surtout occupés par le segment des 20 à 24 ans. Le profil professionnel des jeunes non-

Autochtones était semblable, à l'exception d'une concentration plus forte en affaires, en finance et en administration.

### Forte demande d'ouvriers autochtones qualifiés

La disparité des niveaux de scolarité implique que le niveau de compétence (voir *Sources des données et définitions*) des emplois occupés par les Autochtones tend à être considérablement inférieur à celui des emplois des non-Autochtones (tableau 5). Un moins grand nombre de travailleurs autochtones détiennent un grade universitaire, de sorte que de nombreuses professions peuvent ne pas leur être accessibles. En fait, ils sont sous-représentés dans les professions qui exigent normalement des études universitaires et surreprésentés dans les professions qui nécessitent un diplôme d'études secondaires ou moins. La disparité a augmenté dans ce dernier groupe depuis 2001.

Bien que l'effectif autochtone augmente dans les universités, la plupart des Autochtones qui suivent une formation postsecondaire le font au niveau collégial ou des métiers. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés, les Autochtones représentaient 17 % des diplômés du niveau collégial au Manitoba en 2000, mais seulement 9 % au niveau du baccalauréat (Vaillancourt, 2005). La proportion de diplômés du niveau collégial correspondait grosso modo à la proportion d'Autochtones au sein de l'ensemble de la population manitobaine, tandis qu'ils étaient sous-représentés au niveau du baccalauréat. Par ailleurs, les diplômés autochtones tendaient à choisir des domaines d'études différents — santé, parcs, loisirs et conditionne-

**Tableau 4 Ouest canadien, personnes âgées de 20 à 24 ans**

	2001		2005	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
	En milliers			
Population	34	543	39	652
Population active	24	448	28	517
Emploi	19	401	24	483
Chômage	5	47	4	34
<b>Les deux sexes</b>	%			
Taux d'activité	68,7	80,1	72,8	79,3
Taux d'emploi	56,2	73,6	62,2	74,1
Taux de chômage	18,2	6,2	14,5	6,6
<b>Hommes</b>				
Taux d'activité	79,2	82,4	82,2	81,4
Taux d'emploi	63,8	75,0	69,0	75,3
Taux de chômage	19,5	9,1	16,1 <sup>E</sup>	7,5
<b>Femmes</b>				
Taux d'activité	59,8	77,7	64,5	77,2
Taux d'emploi	49,7	72,1	56,3	72,8
Taux de chômage	16,8	7,1	F	5,7
<b>Niveau de scolarité</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	40,4	16,9	28,5	9,7
Diplôme d'études secondaires	17,0	16,1	30,6	31,6
<b>Hommes</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	43,2	19,6	25,9	11,7
Diplôme d'études secondaires	18,7	18,4	35,2	33,6
<b>Femmes</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	38,1	13,9	30,8	7,7
Diplôme d'études secondaires	15,6	13,8	26,6	29,6

Nota : Autochtones hors réserve seulement.  
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005

tement au collège après leurs études secondaires. Ils étaient par conséquent susceptibles d'être plus vieux et, au niveau du baccalauréat, moins susceptibles d'être célibataires et plus susceptibles d'avoir des enfants.

Les professions exigeant normalement des études universitaires ont constitué près de la moitié de toute la croissance de l'emploi au Canada entre 1991 et 2001, mais une bonne partie de cette croissance dans l'Ouest canadien dans les années qui suivirent a eu lieu dans les professions exigeant normalement un diplôme ou un certificat d'études collégiales, ou encore, une formation d'apprenti. L'Ouest canadien a ajouté 283 000 emplois de ce genre entre 2001 et 2005, ce qui représente un peu plus de 60 % de la croissance de l'emploi. On a dénombré environ 15 000 de ces emplois occupés par des Autochtones, ce qui correspond à 46 % de toute la croissance de l'emploi qu'ils ont connue au cours de ces années. En fait, en 2005, environ le tiers des Autochtones et des non-Autochtones occupaient des emplois exigeant une formation collégiale ou

ment physique —, alors que leurs homologues non autochtones tendaient à choisir les techniques du génie. L'enquête a en outre révélé que les Autochtones qui ont un diplôme d'études collégiales étaient moins susceptibles d'être occupés (80 % d'entre eux avaient trouvé un emploi deux ans après avoir terminé leurs études, contre 90 % des diplômés non autochtones du niveau collégial) et que, comparativement à leurs homologues à l'extérieur du Manitoba, leurs gains étaient moins élevés. Les diplômés autochtones tendaient aussi à être moins susceptibles d'entrer direc-

**Tableau 5 Nombre d'emplois dans l'Ouest canadien selon le niveau de compétence**

	2001		2005	
	Autochtones	Non-Autochtones	Autochtones	Non-Autochtones
	En milliers			
<b>Total</b>	<b>173</b>	<b>4 519</b>	<b>206</b>	<b>4 953</b>
Gestion	11	472	11	419
Grade universitaire	15	678	21	796
Diplôme ou certificat collégial ou formation d'apprenti	53	1 437	68	1 705
Diplôme d'études secondaires ou moins	95	1 932	106	2 034

Nota : Pour plus de renseignements sur les niveaux de compétence, voir *Sources des données et définitions*.  
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001; Enquête sur la population active, 2005



## Sources des données et définitions

L'**Enquête sur la population active** (EPA) permet de recueillir chaque mois des renseignements relatifs à l'activité sur le marché du travail auprès de la population civile hors établissement institutionnel âgée de 15 ans ou plus. Les résidents des territoires sont visés par l'enquête, mais les données sont exclues du total national. Les personnes vivant dans les réserves indiennes sont également exclues. L'enquête est fondée sur un échantillon avec renouvellement de panel. La taille de l'échantillon est d'environ 54 000 ménages, chacun d'eux restant dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. Aux fins de l'EPA, la population en âge de travailler est divisée en trois catégories mutuellement exclusives : les personnes occupées, les chômeurs et les inactifs. Le *Guide de l'Enquête sur la population active* (n° 71-543-GIF au catalogue de Statistique Canada) présente la liste complète des variables de l'EPA ainsi que leur description.

### Identité autochtone

L'un des défis les plus grands consiste à mesurer la population autochtone. Le Recensement de 2001 définit l'identité autochtone de diverses façons :

- déclaration volontaire en tant qu'Autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit);
- ascendance autochtone — personnes déclarant au moins une origine autochtone à la question du recensement sur l'origine ethnique;
- personnes appartenant à une bande indienne ou à une Première Nation (autodéclaration);
- Indiens inscrits ou Indiens des traités — personnes déclarant être inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Les Indiens des traités sont inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens* et peuvent prouver leur descendance d'une bande ayant signé un traité.

En 1991 et dans les recensements précédents, l'identification des Autochtones se faisait d'après la réponse fournie à la question sur l'origine ethnique (ancestrale). En août 2002, on a ajouté dans l'EPA deux questions permettant aux Autochtones hors réserve de l'Alberta de s'identifier. En avril 2004, les deux questions ont été étendues à la Colombie-Britannique, à la Saskatchewan et au Manitoba. La première question demandait si le répondant était un Autochtone — c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit. Dans l'affirmative, la seconde question portait précisément sur le groupe auquel appartenait le répondant. Vu les changements apportés au fil du temps au recensement relativement à l'origine ethnique et à l'identité autochtone, le présent article porte sur la question du Recensement de 2001 sur l'identité autochtone, qui est la même question que celle de l'Enquête sur la population active de 2005. On recourt désormais plus souvent à la déclaration volontaire pour définir l'affiliation à un groupe autochtone (Guimond, 2003).

**Population active** : Personnes âgées de 15 ans ou plus qui étaient occupées ou en chômage durant la semaine de référence de l'enquête.

**Taux d'activité** : Population active exprimée en tant que pourcentage de la population. Le taux d'activité d'un groupe donné est la population active de ce groupe en tant que pourcentage de la population de ce groupe.

**Taux d'emploi** : Pourcentage de la population occupée.

**Classification des professions et niveau de compétence** : La Classification nationale des professions comprend plus de 500 professions. Le Projet de recherche sur les compétences essentielles, réalisé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada, a permis d'estimer le niveau de compétence associé à ces professions. Le code assigné à chacune indique tant le niveau de scolarité normalement exigé sur le marché du travail que certains critères touchant l'expérience, la formation pertinente et le niveau de responsabilité lié à la santé et à la sécurité (comme dans le cas des policiers et des infirmières). Ces niveaux de compétence sont : un grade universitaire; un diplôme ou un certificat d'études collégiales, ou une formation d'apprenti; pas plus qu'un diplôme d'études secondaires.

Les questionnaires sont traités séparément en raison de la diversité de leur expérience et de leur scolarité. Les niveaux de compétence assignés aux professions datent du début des années 1990, de sorte que les niveaux de quelques professions peuvent différer légèrement en 2001 ou en 2005. Par exemple, les professions exigeant un diplôme ou un certificat d'études collégiales en 1991 pouvaient exiger un grade universitaire en 2001 ou en 2005. De même, les professions pour lesquelles on exigeait un diplôme d'études secondaires peuvent maintenant nécessiter un diplôme d'études collégiales.

### Différences entre le recensement et l'Enquête sur la population active

Dans le contexte du recensement, la population active s'applique aux personnes âgées de 15 ans ou plus qui étaient occupées ou en chômage durant la semaine précédant le jour du recensement (15 mai 2001). Dans le contexte de l'EPA, l'information est recueillie pour la semaine qui comprend le 15<sup>e</sup> jour du mois.

Autant le recensement que l'EPA se fondent sur le système de codage de la Classification nationale des professions pour statistiques de 2001. Toutefois, le recensement est une enquête sous forme de questionnaire à remplir soi-même, tandis que l'EPA est menée par des intervieweurs qualifiés qui comprennent les descriptions des professions et qui sont en mesure d'obtenir une information plus poussée. Pour plus de renseignements, voir Statistique Canada (2002).

d'apprenti. Cette catégorie comprend les policiers, les pompiers, les métiers et les infirmières auxiliaires autorisées.

En Alberta, le besoin de travailleurs qualifiés est si criant que le gouvernement provincial fait la promotion des métiers, particulièrement auprès des jeunes

Autochtones (Jacobs, 2006). Selon le gouvernement de cette province, quelque 1 100 Autochtones (vivant dans une réserve ou hors réserve) étaient des apprentis en 2006, en hausse de façon marquée par rapport aux 200 dénombrés quatre ans auparavant. Le Conseil sectoriel de la construction et le Conseil pour le développement des ressources humaines autochtones du Canada prévoient également une pénurie de main-d'œuvre. Comme on s'attend à ce que plus de 62 000 travailleurs de la construction dans tout le Canada prennent leur retraite d'ici les 10 prochaines années, cette pénurie pourrait présenter des possibilités importantes pour les jeunes Autochtones, indépendamment de leur lieu de résidence.

## Résumé

Les Autochtones ont toujours éprouvé des difficultés sur le marché du travail parce que leur faible niveau de scolarité les a confinés à des emplois moins spécialisés. Ils enregistrent en outre des taux de chômage plus élevés. Les indicateurs de l'activité de 2001 montrent que la vie en régions éloignées est un facteur déterminant de cette situation; les Autochtones vivant dans une réserve avaient un taux de chômage de 27 % en 2001, soit près de quatre fois celui enregistré pour l'ensemble du Canada.

Heureusement, les Autochtones commencent à profiter de la pénurie croissante de main-d'œuvre, particulièrement en Alberta et en Colombie-Britannique. En fait, les taux d'activité des Autochtones hors réserve ont dépassé ceux des non-Autochtones tant à Calgary qu'à Vancouver en 2005. L'emploi chez les Autochtones de l'Ouest a augmenté de 23 % entre 2001 et 2005, par rapport à seulement 11 % chez les non-Autochtones. De plus, leur taux de chômage a reculé de trois points de pourcentage, l'amélioration du niveau de scolarité étant vraisemblablement un facteur important. En fait, alors que seulement 7 % des Autochtones en âge de travailler détenaient un grade universitaire,

ceux qui en possédaient un étaient même plus susceptibles que les non-Autochtones d'avoir un emploi en 2005 (84 % contre 77 %).

La proportion d'Autochtones hors réserve de l'Ouest canadien dont la profession exige un diplôme d'études collégiales, une formation dans un métier ou une formation d'apprenti (comme dans le cas des métiers et de la construction) a augmenté depuis quelques années. Ces compétences, particulièrement dans les industries primaires, peuvent facilement s'appliquer n'importe où au Canada, et peuvent à cet égard être l'une des clés de la mobilité de la main-d'œuvre, spécialement pour les personnes en régions éloignées. En raison de la croissance prévue des populations dans les réserves et de la pénurie de logement annoncée, il pourrait être particulièrement pertinent de mettre sur pied des programmes de formation dans les métiers dans ces régions. Néanmoins, en 2005, un tiers de la population active autochtone de l'Ouest canadien occupait un emploi n'exigeant qu'un diplôme d'études secondaires.

Les données sur la situation sur le marché du travail des Autochtones de l'Ouest canadien montrent que des progrès ont été accomplis. Malgré tout, il existe encore des écarts importants entre les populations autochtone et non autochtone. Par exemple, les jeunes femmes autochtones (de 20 à 24 ans) qui vivent hors réserve continuent d'enregistrer des taux d'activité et d'achèvement des études secondaires inférieurs à ceux de leurs homologues non autochtones. Ensuite, l'écart au chapitre de l'emploi reste élevé dans des villes comme Regina et Saskatoon, où vit une proportion importante de la population autochtone. Malgré ces difficultés, les tendances actuelles semblent indiquer une amélioration de la situation des Autochtones sur le marché du travail.

---

Perspective

## ANNEXE

**Tableau A1 Population autochtone de 15 ans ou plus**

En 2001, la majorité de la population autochtone vivait dans l'Ouest canadien (61 %), tandis que 20 % de cette population vivait en Ontario.

À l'échelle provinciale, le Manitoba comptait la plus grande part d'Autochtones (11 %); à l'échelle territoriale, le Nunavut était en tête (80 %).

Le Yukon comptait la plus grande proportion d'Indiens de l'Amérique du Nord (85 %); comme il fallait s'y attendre, le Nunavut enregistrait le pourcentage d'Inuits le plus élevé.

L'Alberta avait la plus grande part de Métis (45 %).

	Ensemble de la population <sup>1</sup>	Identité autochtone
	En milliers	
<b>Canada</b>	<b>23 901</b>	<b>652</b>
<b>Atlantique</b>	1 847	38
Terre-Neuve-et-Labrador	419	14
Île-du-Prince-Édouard	107	1
Nouvelle-Écosse	732	12
Nouveau-Brunswick	589	12
Québec	5 832	56
Ontario	9 048	133
<b>Ouest canadien</b>	7 107	395
Manitoba	869	96
Saskatchewan	756	79
Alberta	2 322	103
Colombie-Britannique	3 160	118
Territoires du Nord-Ouest	27	12
Yukon	22	5
Nunavut	17	13

<sup>1</sup> Comprend les groupes autochtones (Indien de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit) et les réponses multiples quant à l'appartenance à un groupe autochtone.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

**Tableau A2 Secteur de résidence**

Vingt-huit pour cent des Autochtones vivaient dans des réserves en 2001.

	Dans une réserve	Hors réserve	
		Rural	Urbain
	%		
<b>Autochtones âgés de 15 ans ou plus</b>	<b>27,8</b>	<b>20,3</b>	<b>52,0</b>
15 à 24 ans	29,3	18,9	51,8
25 à 54 ans	26,5	19,9	53,6
55 ans ou plus	30,5	24,1	45,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

**Tableau A3 Population selon l'âge**

La répartition des Autochtones selon l'âge indique que ceux-ci sont considérablement plus jeunes que les non-Autochtones.

Treize pour cent de la population non autochtone avait 65 ans ou plus, par rapport à seulement 4 % de la population autochtone.

Par contre, le tiers de la population autochtone avait moins de 15 ans, comparativement au cinquième seulement de la population non autochtone.

	Autochtone	Non autochtone
	En milliers	
<b>Tous âges</b>	<b>976</b>	<b>28 663</b>
0 à 4	103	1 599
5 à 9	113	1 868
10 à 14	108	1 947
15 à 19	93	1 951
20 à 24	76	1 868
25 à 34	149	3 825
35 à 44	146	4 928
45 à 54	96	4 297
55 à 64	53	2 795
65 ou plus	40	3 585

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

**Tableau A4 Les 10 principales professions chez les Autochtones**

La catégorie professionnelle la plus courante chez les hommes autochtones en 2001 était celle des métiers de la construction — 7,4 % comparativement à seulement 4,1 % pour les hommes non autochtones. Cette catégorie comprend les plombiers, les charpentiers-menuisiers, les peintres et les poseurs de bardeaux. Un peu moins du tiers des hommes autochtones exerçant ces professions vivaient dans une réserve et étaient plus jeunes (37 ans) que leurs homologues non autochtones (40 ans).

Les professions les plus courantes exercées par les hommes autochtones vivant dans une réserve en 2001 étaient dans les secteurs de la foresterie, des mines, de la pêche, ainsi que de l'extraction du pétrole et du gaz. Ces emplois incluent les conducteurs de machines d'abatage du bois, le personnel du forage pétrolier et gazier, les chasseurs et les trappeurs.

Les professions les plus courantes exercées par les femmes autochtones en 2001 étaient associées au travail de bureau : commis de bureau générales, commis à la saisie de données, commis de bibliothèque, factrices, commis de banque et commis aux services financiers. Bien que 13,4 % des femmes autochtones exerçaient ces professions, un pourcentage un peu plus élevé de femmes non autochtones travaillaient dans ce secteur (14,7 %).

	Autochtones		Non-Autochtones	
	Âge moyen	%	Âge moyen	%
<b>Hommes</b>	<b>36</b>	<b>100,0</b>	<b>40</b>	<b>100,0</b>
Métiers de la construction	37	7,4	40	4,1
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	33	6,9	36	3,5
Conducteurs de véhicules automobiles et opérateurs de transport en commun	40	6,4	42	5,2
Exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifière et pêche, sauf les manœuvres	37	5,7	40	1,4
Nettoyeurs	37	4,6	40	2,7
Autre personnel de la vente et des services	24	3,9	27	3,3
Services de protection	36	3,7	39	2,4
Mécaniciens	38	3,6	40	2,6
Personnel élémentaire de la production primaire	32	3,5	33	1,3
Personnel de bureau	34	3,4	37	4,9
<b>Femmes</b>	<b>36</b>	<b>100,0</b>	<b>39</b>	<b>100,0</b>
Personnel de bureau	35	13,4	39	14,7
Vendeuses et caissières	30	7,6	32	8,2
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	36	6,5	37	3,4
Personnel de soutien familial et de garderie	37	6,2	40	3,3
Nettoyeuses	39	6,0	42	2,6
Autre personnel de la vente et des services	30	5,3	32	4,3
Secrétaires	37	4,0	43	5,0
Services des aliments et boissons	28	3,9	29	2,9
Enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillères d'orientation	40	3,8	42	4,1
Personnel de soutien des services de santé	39	2,8	39	2,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

Les professions les plus courantes exercées par les femmes autochtones vivant dans une réserve en 2001 étaient celles touchant le soutien familial et la garde d'enfants. Les femmes autochtones dans une réserve étaient aussi grandement susceptibles d'occuper des emplois d'enseignantes ou de conseillères au niveau secondaire, primaire ou préscolaire.

Des recherches ont permis d'établir que de nombreuses personnes vivant dans une réserve préféreraient travailler près de leur domicile plutôt que d'avoir un meilleur emploi ailleurs (EKOS, 2004). Même si les jeunes Autochtones étaient plus susceptibles de préférer le meilleur emploi disponible, ceux âgés de 25 à 44 ans préféraient de beaucoup travailler près de chez eux, et c'était aussi le cas de ceux qui avaient un diplôme d'études collégiales. En fait, le soutien affectif familial constituait un facteur important dans le choix d'un emploi, et ce sentiment devenait plus fort avec l'âge et le niveau de scolarité.

**Tableau A5 Les 10 principales professions chez les 15 à 24 ans**

Les professions les plus courantes exercées par les jeunes Autochtones se trouvaient dans la catégorie des ventes et des services, près du quart de ces emplois étant occupés par ce groupe. Emplois de bureau, métiers et nettoyeurs figuraient aussi parmi les emplois fréquemment occupés. Un profil semblable s'appliquait aux jeunes non-Autochtones.

Chez les jeunes Autochtones dans les réserves, les emplois dans le domaine du soutien familial et de la garde d'enfants, de même que dans l'enseignement et les services sociaux étaient aussi courants.

Les emplois dans le secteur des ventes et des services étaient courants parmi les jeunes Autochtones des deux sexes. Les métiers, les emplois de manœuvre et les emplois dans le secteur primaire étaient plus courants chez les jeunes hommes, le dernier groupe étant particulièrement important pour ceux qui vivaient dans une réserve. Les emplois de bureau, les emplois liés au soutien familial et à la garde d'enfants, à l'enseignement et aux services sociaux ainsi que les postes de secrétaire étaient plus populaires chez les jeunes femmes autochtones, les trois dernières catégories étant relativement plus recherchées par celles vivant dans une réserve.

	Autochtones	Non-Autochtones
		%
<b>Les deux sexes</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Autre personnel de la vente et des services	13,0	13,0
Vendeurs et caissiers	11,1	15,5
Personnel de bureau	8,0	10,4
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	5,6	3,5
Services des aliments et boissons	5,5	5,3
Nettoyeurs	4,7	2,9
Personnel élémentaire de la production primaire	3,9	2,2
Personnel de soutien familial et de garderie	3,5	1,9
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	3,4	1,8
Chefs et cuisiniers	3,1	2,8
<b>Hommes</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Autre personnel de la vente et des services	12,9	14,4
Aides de soutien des métiers, manœuvres en construction et de transport et personnel assimilé	9,6	6,3
Personnel élémentaire de la production primaire	6,3	3,5
Vendeurs et caissiers	5,0	9,0
Métiers de la construction	5,0	3,0
Nettoyeurs	4,8	3,7
Personnel de bureau	4,7	7,5
Manœuvres dans la fabrication et les services d'utilité publique	4,4	3,6
Exploitation forestière, minière, pétrolière et gazéifère et pêche, sauf les manœuvres	4,4	1,0
Chefs et cuisiniers	3,8	3,9
<b>Femmes</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Vendeuses et caissières	17,9	22,4
Autre personnel de la vente et des services	13,1	11,5
Personnel de bureau	11,7	13,4
Services des aliments et boissons	9,9	8,5
Personnel de soutien familial et de garderie	6,1	3,3
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion	5,7	3,2
Nettoyeuses	4,5	2,0
Secrétaires	2,4	2,1
Chefs et cuisinières	2,3	1,7
Hébergement et voyages (y compris le personnel préposé au jeu dans les casinos)	1,9	1,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001



**Tableau A6 Gains horaires des employés**

Les employés autochtones gagnaient en moyenne moins que leurs homologues non autochtones (14,20 \$ par rapport à 15,50 \$ l'heure).

Ces gains horaires moyens dissimulent d'importants écarts quant à la répartition. Par exemple, un employé autochtone sur quatre gagnait moins de 10 \$ l'heure, comparativement à seulement un employé non autochtone sur six.

	Autochtones			Non-Autochtones		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
<b>Ensemble</b>	<b>14,20</b>	<b>14,80</b>	<b>13,60</b>	<b>\$ 15,50</b>	<b>16,10</b>	<b>14,80</b>
				<b>%</b>		
0,01 \$ à 9,99 \$	24,8	20,7	28,6	16,5	12,1	21,1
10,00 \$ à 15,99 \$	32,8	30,6	34,8	28,3	24,6	32,1
16,00 \$ à 19,99 \$	13,8	13,6	14,0	15,2	14,5	16,0
20,00 \$ ou plus	28,6	35,1	22,6	40,0	48,8	30,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Seulement 29 % des employés autochtones gagnaient 20 \$ ou plus l'heure, comparativement à 40 % des employés non autochtones.

**Tableau A7 Taux relatifs à l'activité sur le marché du travail selon la province, l'âge et le sexe**

	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
	Autochtones			Autochtones			Autochtones		
	Hors réserve	Réserve	Non-Autochtones	Hors réserve	Réserve	Non-Autochtones	Hors réserve	Réserve	Non-Autochtones
<b>Province ou territoire</b>					%				
<b>Canada</b>	<b>64,1</b>	<b>51,4</b>	<b>66,1</b>	<b>54,2</b>	<b>37,7</b>	<b>61,8</b>	<b>15,4</b>	<b>26,6</b>	6,5
Terre-Neuve-et-Labrador	58,2	F	56,4	40,0	44,0	45,2	31,3	42,6	19,8
Île-du-Prince-Édouard	63,5	F	68,3	49,3	45,3	60,0	22,3	F	12,1
Nouvelle-Écosse	64,4	51,9	60,9	54,1	37,0	55,1	16,0	28,6	9,7
Nouveau-Brunswick	64,6	53,7	62,5	50,2	33,0	55,4	22,2	38,5	11,3
Québec	60,0	52,9	63,8	50,9	40,8	59,0	15,1	23,0	7,6
Ontario	65,4	57,3	66,9	57,6	45,2	63,3	11,9	21,1	5,4
Manitoba	64,4	46,0	68,1	55,2	32,3	65,2	14,2	29,7	4,2
Saskatchewan	59,3	42,8	68,9	48,9	29,2	66,0	17,5	31,8	4,2
Alberta	68,6	45,5	73,1	60,6	33,5	70,0	11,6	26,4	4,3
Colombie-Britannique	63,5	57,6	64,9	51,4	41,6	60,1	19,1	27,7	7,4
Yukon	71,1	68,8	81,2	54,4	48,4	75,3	23,4	29,7	7,3
Territoires du Nord-Ouest	69,3	62,6	87,2	59,7	50,7	84,3	13,8	19,0	3,5
Nunavut	61,1	...	93,2	47,6	...	90,6	22,1	...	2,8
<b>Sexe</b>									
Hommes	70,4	55,8	72,4	58,5	38,0	67,6	16,9	31,8	6,7
Femmes	58,6	47,0	60,1	50,5	37,4	56,4	13,8	20,4	6,3
<b>Âge</b>									
<b>Les deux sexes</b>									
15 à 24 ans	54,6	31,8	63,6	43,2	19,5	56,8	20,9	38,6	10,7
25 à 54 ans	75,5	67,3	85,1	65,0	50,7	80,3	13,9	24,7	5,7
<b>Hommes</b>									
15 à 24 ans	58,1	34,6	64,4	45,2	19,9	56,9	22,2	42,5	11,6
25 à 54 ans	83,1	72,4	90,9	70,3	50,5	85,7	15,4	30,3	5,7
<b>Femmes</b>									
15 à 24 ans	51,4	28,8	62,8	41,3	19,1	56,6	19,6	33,7	9,9
25 à 54 ans	69,0	62,2	79,5	60,5	50,9	75,0	12,4	18,2	5,6

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001

En 2001, les Autochtones représentaient environ 2,7 % de la population du Canada et environ 2,5 % de la population active.

Les taux d'activité et d'emploi des Autochtones (60,6 % et 49,7 % respectivement) étaient inférieurs à ceux des non-Autochtones (66,1 % et 61,8 %), et leur taux de chômage était beaucoup plus élevé (18,0 % par rapport à 6,5 %).

Au Manitoba et en Saskatchewan, provinces où l'on trouvait les pourcentages les plus élevés d'Autochtones, les taux de chômage des Autochtones étaient de 18,2 % et 21,6 % respectivement. Ces taux étaient plus de quatre fois ceux des non-Autochtones.

Les taux de chômage des Autochtones étaient élevés dans les provinces de l'Atlantique (où la proportion d'Autochtones est moins forte), allant de 20,4 % en Nouvelle-Écosse à 31,9 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Même si la vraisemblance d'être au chômage était plus forte pour les Autochtones du Canada atlantique, leurs taux d'activité étaient comparables à ceux des non-Autochtones et, dans certains cas, plus élevés.

Par contre, certains territoires et provinces comme le Nunavut et la Saskatchewan affichaient un taux élevé de chômage et un faible taux d'activité en ce qui concerne les Autochtones.

En 2001, les hommes autochtones avaient le taux de chômage le plus élevé, soit 20,6 %. Ce taux était supérieur à celui des femmes autochtones (15,3 %) et trois fois plus élevé que celui des hommes non autochtones (6,7 %).

Quoique les femmes autochtones aient connu un sort meilleur que les hommes autochtones, elles faisaient encore face à un taux de chômage de plus du double de celui des femmes non autochtones (6,3 %).

Les jeunes hommes autochtones (de 15 à 24 ans) éprouvaient particulièrement des difficultés à se trouver du travail; leur taux de chômage était de 26,3 % en 2001. Bien que les jeunes aient toujours eu des taux de chômage plus élevés que le principal groupe d'âge actif, ce taux était plus du double de celui des jeunes hommes non autochtones.

Les jeunes femmes autochtones faisaient également face à un taux de chômage plus élevé que celui de leurs homologues non autochtones — 22,2 % contre 9,9 %.

Le taux d'emploi était de seulement 37,7 % parmi la population autochtone dans les réserves — presque le même que lors du Recensement de 1996. Plus du quart de la population autochtone de 15 ans ou plus vivait dans des réserves en 2001, et l'on s'attend à ce que cette proportion atteigne 40 % d'ici 2017 (Statistique Canada, 2005).

Bien que la croissance démographique ait été forte chez les Autochtones en âge de travailler tant dans les réserves qu'hors réserve, l'emploi a connu une croissance plus rapide dans le cas de ceux vivant hors réserve. Les Autochtones dans les réserves peuvent être désavantagés quant aux possibilités d'emploi en raison de leur situation géographique éloignée et d'un accès limité à l'éducation, à la formation, à l'information sur le marché du travail et en matière de services de garde (EKOS, 2004). En fait, plus de la moitié d'entre eux n'avaient pas de diplôme d'études secondaires en 2001, comparativement à 44 % de ceux qui vivaient hors réserve et à 31 % des non-Autochtones.

Les Autochtones vivant dans une réserve avaient un taux de chômage plus élevé — environ un Autochtone sur quatre faisant partie de la population active était en chômage en 2001. Pour les Autochtones vivant hors réserve, ce taux était beaucoup moindre, soit 15,4 %, mais correspondait tout de même à plus du double de celui des non-Autochtones (6,5 %).

### Perspective

#### ■ Notes

1 En 2001, les Autochtones hors réserve de l'Ouest canadien représentaient 43 % de l'ensemble de la population autochtone du Canada et 70 % de la population autochtone de l'Ouest.

2 En 2005, les Autochtones constituaient 8 % de la population active au Manitoba, 7 % en Saskatchewan et environ 3 % en Alberta et en Colombie-Britannique.

3 L'Alberta se trouve au cœur de la période de croissance économique la plus forte jamais enregistrée par une province de toute l'histoire du Canada. Son PIB total a augmenté de 43 % entre 2002 et 2005 et n'a donné aucun signe de ralentissement en 2006. La plus grande partie de cette croissance provient de la flambée des prix des exportations de pétrole et de gaz, qui ont suscité une hausse des investissements des entre-

prises dans l'installation de pipelines ainsi que dans la construction non résidentielle (immeubles de bureaux, usines pétrochimiques) et résidentielle (Cross et Bowlby, 2006).

4 En chiffres absolus, la population autochtone hors réserve ayant un grade universitaire dans l'Ouest canadien est passée de 14 000 à 22 000.

5 Pour le principal groupe d'âge actif des 25 à 54 ans, le taux d'emploi des travailleurs autochtones détenant un grade universitaire dépassait encore celui de leurs homologues non autochtones, mais l'écart entre les deux groupes était considérablement moins grand (89 % contre 86 %).

6 Les étudiants à plein temps qui étaient à la recherche d'un emploi à plein temps ont été retirés de la catégorie des chômeurs. Le recensement et l'EPA ne traitent pas de la même façon les étudiants faisant partie de la population active. Dans le cas du recensement, seuls les élèves du secondaire sont retirés de la catégorie des chômeurs, alors que l'EPA en retire les élèves du secondaire et les étudiants universitaires à plein temps qui sont à la recherche d'un emploi.

#### ■ Documents consultés

CICERI, Coryse, et Katherine SCOTT. 2006. *The Determinants of Employment Among Aboriginal Peoples*, document soumis à la Direction de la recherche en politiques et coordination, Direction générale de la politique stratégique et de la planification de Ressources humaines et Développement social Canada, 53 p.

CONSULBEC. 2002. *Connecting the Dots: A Study of Perceptions, Expectations and Career Choices of Aboriginal Youth*, rédigé pour le Conseil pour le développement des ressources autochtones du Canada.

CROSS, Philip, et Geoff BOWLBY. 2006. « L'irrépressible poussée économique de l'Alberta : l'éclosion de la rose de l'Ouest », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 9, septembre, n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, [http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/00906/feature\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/00906/feature_f.htm) (consulté le 2 janvier 2007).

GUIMOND, Eric. 2003. « Définitions floues et explosion démographique : identités mouvantes des groupes autochtones au Canada », *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain*, publié sous la direction de David Newhouse et Evelyn Peters, Projet de recherche sur les politiques, p. 38 à 54.

JACOBS, Mindelle. 2006. « Poor education has domino effect », *Edmonton Sun*, 2 mars 2006.

LES ASSOCIÉS DE RECHERCHE EKOS. 2004. *Son-dage auprès des Premières nations établies dans une réserve, automne 2003*, document définitif présenté aux Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa, 87 p.

STATISTIQUE CANADA. 2002. *Dictionnaire du recensement de 2001*, n° 92-378-XIF au catalogue de Statistique Canada, [http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/reference/dict/index\\_f.htm](http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/reference/dict/index_f.htm) (consulté le 23 janvier 2007).

---. 2005. *Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2017*, n° 91-547-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/91-547-XIF/91-547-XIF2005001.htm> (consulté le 23 janvier 2007).

VAILLANCOURT, Chantal. 2005. *Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, 76 p., <http://www.statcan.ca/francais/research/81-595-MIF/81-595-MIF2005029.pdf> (consulté le 23 janvier 2007).

WHITE, P., M. MICHALOWSKI et P. CROSS. 2006. « L'essor économique de la côte Ouest », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 5, mai, n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, [http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/00506/feature\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/00506/feature_f.htm) (consulté le 2 janvier 2007).